

Rallyshort van de Suikerstreek



4 + 5 juli 2009

***Wedstrijdcentrum :
Garage Manu - Bleyveld - Hoegaarden***

RÈGLEMENT FRANÇAIS

2^e Rallyshort van de Suikerstreek

4 - 5 juillet 2009

Le 2^e Rallyshort van de Suikerstreek est organisé par Autoclub TRT vzw le 4 et 5 juillet 2009 et aura lieu à Hoegaarden et Tirlemont.

A. PROGRAMME

Timing

Samedi 16 mai 2009

12.00 h. ouverture des inscriptions

Lundi 29 juin 2009

23.59 h. fermeture des inscriptions pour participer à l'attribution des numéros.

Jeudi 2 juillet 2009

21.30 h. jusqu'à 23.00 h. affichage des numéros
Taverne "Kennedy" – Potstraat 6 – 3300 Tienen
Tel: 0477/58.28.88 et 0475/68.95.23

Samedi 4 juillet 2009

11.00 h. jusqu'à 13.00 h. Distribution du roadbook.
Garage Manu Bleyveld Hoegaarden.
11.00 h. jusqu'à 18.00 h. Reconnaissances (Reconnaissances voir Art. 14, page 83 règlement VAS)
14.00 h. Ouverture du secrétariat et le contrôle administrative.
14.30 h. Ouverture du contrôle technique.

Contrôle administrative

14.00 h. jusqu'à 15.00 h. Voiture n°. 1 jusqu'à 20
15.00 h. jusqu'à 16.00 h. Voiture n°. 21 jusqu'à 40
16.00 h. jusqu'à 17.00 h. Voiture n°. 41 jusqu'à 60
17.00 h. jusqu'à 18.00 h. Voiture n°. 61 jusqu'à 80
18.00 h. jusqu'à 19.00 h. * Voiture n°. 81 jusqu'à 100
19.00 h. jusqu'à 20.00 h. * Voiture n°. 101 jusqu'à 120

Contrôle technique

14.30 h. jusqu'à 15.30 h. Voiture n°. 1 jusqu'à 20
15.30 h. jusqu'à 16.30 h. Voiture n°. 21 jusqu'à 40
16.30 h. jusqu'à 17.30 h. Voiture n°. 41 jusqu'à 60
17.30 h. jusqu'à 18.30 h. Voiture n°. 61 jusqu'à 80
18.30 h. jusqu'à 19.30 h. * Voiture n°. 81 jusqu'à 100
19.30 h. jusqu'à 20.30 h. * Voiture n°. 101 jusqu'à 120

Garage Manu – Bleyveld – 3320 Hoegaarden.

Garage Manu – Bleyveld – 3320 Hoegaarden.

20.00 h. Fermeture du contrôle administrative
20.30 h. Fermeture du contrôle technique.
21.00 h. Affichage de la liste "voiture admis au départ"

Dimanche 5 Juillet 2009

08.15 h. Ouverture du secrétariat et parc de départ
08.45 h. Départ de la première voiture au podium
17.35 h. Heure prévu de l'arrivée de la première voiture au podium

Résultat

Résultat officieux : 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
Résultat définitive : 30 minutes après affichage des résultats officieux
Remise de prix : 30 minutes après affichage des résultats définitives

Permanence

Avant l'épreuve: Erik Degeling – Els Ons
Tel. 016/73 41 04 – e-mail : els.ons@skynet.be
Pendant l'épreuve :: Secrétariat de l'épreuve – Garage Manu – Bleyveld – 3320 Hoegaarden –
0477/58.28.88

B. ORGANISATION

Le 2^e Rallyshort van de Suikerstreek compte pour le championnat VAS (Rally et Rallysprint), VAS Historic et des championnats régional. L'épreuve est sur le "calendrier ouverte".

Art. 1.2 Club d'organisation

Autoclub TRT vzw - Meerstraat 127 – 3300 Tienen – 016/78.96.59 – 0477/58.28.88
Président: Dotremont Johan – Meerstraat 127 – 3300 Tienen – 0477/58.28.88.
Vice-président : Stiers Werner – Jodenstraat 9 – 3300 Tienen – 0475/68.95.23.
Secrétaire: Femke Janssens – Groot Overlaar 178 – 3300 Tienen – 0497/32.01.57
Trésorier : Franssen Elsje – Residentie Beatrijs 68 – 3300 Tienen

Art. 1.3 Officiels de l'épreuve

Directeur de course	Dotremont Johan	2009/080
Directeur de course adjoint	Dotremont Björn	2009/202
Directeur de course adjoint	Stiers Werner	2009/079
Secrétaire de l'épreuve	Janssens Femke	2009/195
Responsable sécurité	Degeling Erik	2009/201
Relations concurrents	Ons Els	2009/200
Bureau de calcul + temps	Vanmunster Ludo - OCMB	

Commissaires sportives

Président	Janssens Daniel	lic. 104
Membres	Goessens Jos	lic. 121
	Terwingen Roeland	lic. 135

Commissaires du sécurité

Président	Janssens Daniel	lic. 104
Membres	Bruyneel Hugo	lic. 102

Commissaires techniques

Président	Olivier Herman	lic. 217
Membres	Jacobs Albert	lic. 202
	Vande Castele Philippe	lic. 208
	Geert Opsomer	lic. 212
	Baele Wim	lic. 240

C. BIJZONDERE BEPALINGEN

Art. 2 Définition

Le 2^e Rallyshort van de Suikerstreek est un rallye du type B. Le rallye compte 128,20 km, dont 77,40 km d'ES et 40,80 km de liaison. Le parcours est 100 % asphalte.

Art. 3 Inscriptions

Les inscriptions doivent être envoyées à l'adresse suivante : A/C TRT Femke Janssens – Groot Overlaar 178 - 3300 Tienen ou faxer à 016/73 41 04 avant le lundi 29 juin 2009 à 23.59 h. Maximum 120 teams sont admis au départ.

Art. 4 Frais d'engagement, assurances (DIFFERENT COMME EN ASAF !)

a. Frais d'engagement

Le frais d'engagement, payable à l'organisateur, s'élève à **132,00 EUR** par team. Dans ces frais d'engagement sont le roadbook, numéros de départ, ... compris. Le montant doit être viré au numéro bancaire 230 - 0429268 – 63 avant 29 juin 2009. **Après cette date, le montant peut être payé en liquide seulement à la table d'inscription avec un supplément de 20 %.**

b. Assurance

L'assurance s'élève à **104,00 EUR**. Ce montant est payable pendant le contrôle administratif au commissaire Sportive du VAS.

c. Compagnie d'assurance

AXA BELGIUM NV - polisnummer 700.558.685

Art. 11 Carnet de contrôle

C'est autorisé de pointer en avance au "CH Parc Fermé IN"

Art. 12 Tableau d'affichage

Garage Manu – Bleyveld – 3320 Hoegaarden

Art. 14 Reconnaissance

Samedi 4 juillet 2009 de 11.00 h. jusqu'à 18.00 h.

Art. 21 Contrôle technique après la course

Garage MANU – FORD – Bleyveld – 3320 Hoegaarden.

Art. 23 Coupes – remise de prix

La remise de prix aura lieu le dimanche 5 juillet 2009, environ 1,5 heure après l'arrivée du dernier concurrent - Garage Manu – Bleyveld – Hoegaarden.

Art. 25 Obligatoire en cas d'accident

Conform le règlement VAS 2009 - pages 64+65 : Si, lors d'une compétition, un véhicule subit une sortie de route avec impact de quelque nature ou importance que ce soit, il devra être présenté aux Commissaires Techniques. Emplacement des VT après abandon ou sortie de route : Parc Fermé IN.

Ce règlement est basé sur le règlement VAS. Le règlement VAS et le règlement de l'épreuve en néerlandais sont les seules règlements qui comptent en cas de discussion.

Bijzonder wedstrijdreglement goedgekeurd op 13.05.2009 onder het nummer B.W.2009.029.1305 door Jos Goessens voor de VAS sportcommissie. Aantal blz. : 4.





**2^e Rallyshort van de
Suikerstreek
4 – 5 juillet 2009**

Stempel starttoelage
VAS Sportcommissie

Voorbehouden wedstrijdleiding

Inschrijving	Betaling	Div.	Klasse	Nr.
--------------	----------	------	--------	-----

Femke Janssens – Groot Overlaar 178 – 3300 Tienen – Fax : 016/73.41.04
janssens.femke@gmail.com

Ondergetekenden verklaren kennis genomen te hebben van het VAS reglement 2008 en het Bijzonder Wedstrijdreglement.
Door het plaatsen van hun handtekening verbinden zij er zich toe deze reglementen zonder enig voorbehoud na te leven.
Ze bevestigen tevens de juistheid van onderstaande gegevens en dat het gebruikte voertuig conform is aan de voorschriften.

	Piloot	Co-Piloot
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Rue + n°		
Commune		
Code postale		
Tel / GSM		
Fax		
Permis de conduire		
Pseudonyme		
Ecurie		
Licence (type + n°)		
Adresse e-mail		
Date + signature		
Marque de la voiture		
Type		
Cylindrée		
Année de Construction		
Plaque d'immatriculation		
N° de chassis		
N° du carnet jaune	Div.	Classe

Concurrent sans permis de conduire (copiloot). La soussignée: Déclare de ne pas prendre le volant, vu que je n'ai pas de permis de conduire. Date: Signature:	Palmars:
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

Wedstrijdcentrum
Documenten controle & Technische controle
Garage Manu
Bleyveld
3320 Hoegaarden

